



CAISSE D'EPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE



LE CLUB VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE **2018** !

Chères & Chers sociétaires,

Quoi de mieux pour commencer cette nouvelle année que d'offrir ou de recevoir des fleurs ?

Le Club⁽¹⁾ vous propose du **15 janvier au 28 février 2018** de participer à son Grand Jeu et de tenter de remporter des bouquets de fleurs avec notre partenaire Interflora.

À GAGNER

pour vous ou la personne de votre choix :

- **1^{er} Prix* : des fleurs pendant 1 an**
- **2^{ème} Prix* : des fleurs pendant 3 mois**
- **3^{ème} Prix : 2 bouquets de fleurs**

Pour participer, rendez-vous sur le site club-des-societaires.fr puis :

- 1 - **Sélectionnez** la Caisse d'Epargne de votre région
- 2 - **Inscrivez-vous** en cliquant sur "**Devenir membre**" ou connectez-vous si vous êtes déjà membre
- 3 - **Cliquez** sur l'onglet " Grand Jeu " et **remplissez** le formulaire de participation

Un tirage au sort aura lieu à l'issue du Grand Jeu.

A vous de jouer⁽²⁾ !

Je participe >

L'équipe du Club des sociétaires



* Equivalent d'un bouquet de fleurs par mois.

⁽¹⁾ Le Club des sociétaires est un espace privilégié réservé aux clients sociétaires majeurs de la Caisse d'Epargne. Votre adhésion au Club des sociétaires est gratuite. Vous pourrez ainsi bénéficier d'avantages auprès de nombreux partenaires dans votre région et partout en France : sorties, loisirs, patrimoine, cinéma, shopping, sport, voyage...

⁽²⁾ Ce jeu est strictement réservé aux clients sociétaires majeurs de la Caisse d'Epargne, membres du Club des sociétaires et limité à une participation par personne seulement. Pour connaître les modalités de participation merci de consulter le règlement en cliquant [ICI](#).



Suivez la Caisse d'Epargne sur :
caisse-epargne.fr



[Mentions légales](#)

[Désabonnement](#)